



La chronique de
CATHERINE AUBERTIN

économiste de l'environnement, directrice de recherche
de l'IRD et membre de l'UMR Paloc
au Muséum national d'histoire naturelle, à Paris

REPENSER L'ÉCONOMIE APRÈS LA PANDÉMIE

**Les plans de relance post-Covid négligent
les aspects environnementaux : un déni de réalité
et une occasion manquée.**



Comme d'autres
espaces naturels,
les zones humides
se raréfient. Parce
que leur utilité
n'a pas de valeur
marchande ?
De plus en plus,
les spécialistes
incriminent plutôt
les défaillances
des institutions et
les choix de société.

La pandémie de Covid-19 a stimulé la production de nombreux rapports sur les relations entre économie et biodiversité. Si le lien entre émergence du virus et pression anthropique sur le vivant reste à démontrer, les agences onusiennes, les ONG, des économistes et des entrepreneurs dénoncent le rôle de la croissance économique dans l'effondrement de la biodiversité et, en retour, les risques que fait courir cet effondrement au système économique mondial et à l'humanité.

Ces alarmes sont anciennes. La nouveauté est que tous les rapports émettent des recommandations qui rompent avec les solutions marchandes de la « croissance verte ». Ils remettent en cause le dogme économique qui analyse érosion de la biodiversité et pollutions comme des défaillances de marché et de droits de propriété (« Ce qui est gratuit et qui n'appartient à personne est promis à destruction »). Ils pointent d'abord les défaillances institutionnelles et les choix

de société. Les trois grandes propositions du volumineux rapport (<https://bit.ly/3uAe5Y8>) de l'économiste Partha Dasgupta, remis en février dernier au gouvernement britannique, l'illustrent bien. Explicitons-les.



**Seuls 10 % des plans
de relance peuvent être
considérés comme verts**



Ne pas extraire de la nature plus qu'elle ne peut supporter. La demande de services d'approvisionnement (matières premières) a été satisfaite aux dépens des services de régulation qui ne permettent plus aujourd'hui le maintien des grands cycles biogéochimiques et la capacité de régénération de la planète. Pour sortir de la zone dangereuse où nous sommes déjà, les ONG invitent à plus de sobriété et la

coalition d'entreprises WBCSD appelle à « réinventer le capitalisme » pour revenir en deçà des « limites planétaires ».

Changer de mentalité. C'est comprendre à quel point nous dépendons de la nature qui est notre milieu de vie et où nous puisons nos ressources. Repenser le sens de la croissance économique implique de modifier les indicateurs de richesse. Or la nature obéit à des processus « silencieux, invisibles et changeants ». Un système de prix ne peut rendre compte de l'abondance et de la rareté de ses services, ni des dommages qu'elle subit. Imaginons ce que serait le prix des denrées agricoles s'il fallait intégrer l'impact de leur production sur la santé et sur l'environnement !

Transformer institutions et systèmes. C'est diversifier les économies régionales, favoriser la participation citoyenne et garantir les droits des plus vulnérables. C'est aussi avoir une vision globale à long terme où biodiversité, changement climatique, désertification sont interconnectés et adopter l'approche « Une seule santé » qui lie la santé humaine à celle de tous les autres êtres vivants et aux écosystèmes.

Devant cette rhétorique consensuelle, on se met à rêver d'une grande transition où l'économie renoncerait à la course au profit et à la consommation pour se consacrer à la préservation de l'environnement et à la lutte contre les inégalités.

Pourtant, l'OCDE s'inquiète : « Tout compte fait, la réponse des pouvoirs publics au Covid-19 pourrait causer plus de tort que de bien à la biodiversité. » Et l'Union internationale pour la conservation de la nature note : « Seuls 10 % des plans de relance peuvent être considérés comme verts. » La dizaine de milliers de milliards de dollars des plans de relance post-Covid allège en effet les réglementations environnementales et reconduit les subventions néfastes accordées aux secteurs carbonés, dans un nationalisme peu compatible avec la coopération internationale. Combien faudra-t-il de rapports et de virus pour modifier le cours normal des affaires ? ■

**COMPLÉTEZ VOTRE COLLECTION
DÈS MAINTENANT !**



N° 524 (Juin 21)
réf. PL524



N° 523 (Mai 21)
réf. PL523



N° 522 (Avril 21)
réf. PL522



N° 521 (Mars 21)
réf. PL521



N° 520 (Fév 21)
réf. PL520



N° 519 (Jan 21)
réf. PL519



N° 518 (Déc. 20)
réf. PL518



N° 517 (Nov. 20)
réf. PL517



N° 516 (Oct. 20)
réf. PL516



N° 515 (Sept. 20)
réf. PL515



N° 514 (Août 20)
réf. PL514



N° 513 (Juill. 20)
réf. PL513

À retourner accompagné de votre règlement à :

Service Abonnement Pour la Science – 56 rue du Rocher – 75008 Paris – serviceclients@groupepourlascience.fr

☒ **OUI, je commande des numéros de Pour la Science, au tarif unitaire de 9,40 €**

1 / JE REPORTE CI-DESSOUS LES RÉFÉRENCES à 5 chiffres correspondant aux numéros commandés :

1^{re} réf. 01 x 9,40 € = 9,40 €
 2^e réf. _____ x 9,40 € = _____ €
 3^e réf. _____ x 9,40 € = _____ €
 4^e réf. _____ x 9,40 € = _____ €
 5^e réf. _____ x 9,40 € = _____ €
 6^e réf. _____ x 9,40 € = _____ €

TOTAL À RÉGLER _____ €

2 / J'INDIQUE MES COORDONNÉES

☐ M. ☐ Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal _____ Ville : _____

Téléphone _____

Courriel : _____

J'accepte de recevoir les offres de Pour la Science ☐ OUI ☐ NON

3 / JE CHOISIS MON MODE DE RÈGLEMENT

☐ Par chèque à l'ordre de Pour la Science
en nous retournant ce bulletin complété



Pour retrouver tous nos numéros et effectuer un paiement par carte bancaire, rendez-vous sur boutique.groupepourlascience.fr

Offre valable jusqu'au 31/12/2021 en France Métropolitaine uniquement.
 Les prix affichés incluent les frais de port et les frais logistiques. Les informations que nous collectons dans ce bulletin d'abonnement nous aident à personnaliser et à améliorer les services que nous vous proposons. Nous les utiliserons pour gérer votre accès à l'intégralité de nos services, traiter vos commandes et paiements, et vous faire part notamment par newsletters de nos offres commerciales moyennant le respect de vos choix en la matière. Le responsable du traitement est la société Pour la Science. Vos données personnelles ne seront pas conservées au-delà de la durée nécessaire à la finalité de leur traitement. Pour la Science ne commercialise ni ne loue vos données à caractère personnel à des tiers. Les données collectées sont exclusivement destinées à Pour la Science. Nous vous invitons à prendre connaissance de notre charte de protection des données personnelles à l'adresse suivante : <https://rebrand.ly/charte-donnees-pls>. Conformément à la réglementation applicable (et notamment au Règlement 2016/679/UE dit « RGPD ») vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, à la portabilité et à la limitation de vos données personnelles. Pour exercer ces droits (ou nous poser toute question concernant le traitement de vos données personnelles), vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse protection-donnees@pourlascience.fr.

Groupe Pour la Science – Siège social : 170 bis, boulevard du Montparnasse, CS20012, 75680 Paris Cedex 14 – Sarl au capital de 32000 € – RCS Paris B 311 797 393 – Siret : 311 797 393 000 23 – APE 5814 Z